



Fondation Rurale
de Wallonie

Tintigny, 05 juin 2026

Commune de Meix-devant-Virton Réunion de CLDR du 04 juin 2026 (Administration communale de Meix-devant-Virton)
--

Présents : (voir liste détaillée en annexe 1)

- **Pour la CLDR:** 13 membres

Dont, pour le Collège communal : Pascal François, Bourgmestre ; Michael Wekhuizen (échevin)

- **Pour la Fondation Rurale de Wallonie :** Nicolas Lecuivre et Auriane Godfrin, agents de développement

Ordre du jour :

- Comité de sélection – Budget participatif communal
- Suivi projets en cours

Annexes :

- Annexe 1 : liste de présence
- Annexe 2 : présentation projet « Les ruelles de Meix »
- Annexe 3 : présentation projet « Espace de convivialité des Sarrasins à Sommethonne»

1) Comité de sélection – Budget participatif

INTRODUCTION

Rappel des conditions de l'appel à projet

La commune propose un appel à projet annuel pour appuyer la réalisation de projets citoyens concrets. Un budget participatif de 10.000 € TVAC est mobilisé chaque année. Le montant octroyé par projet est de 2.500,00 €. Personnes concernées : toute association de personnes se regroupant à cette occasion, comptant au moins 4 chefs de ménage. Les associations et comités déjà organisés et connus sur la commune peuvent également participer.

Rappel de la procédure :

1. Préparation et introduction du formulaire : pour cette deuxième édition, la période d'introduction des candidatures était fixée du 1er janvier au 31 mars 2026. Vu le peu de dossiers reçus, la commune a proposé une extension de deux mois (jusqu'au 31 mai).
2. Le Collège communal statue sur la recevabilité du dossier : il vient de le faire juste avant cette réunion
3. Le dossier est soumis à la CLDR en tant que comité de sélection
4. Approbation par le conseil et envoi de l'avis définitif
5. Réalisation du projet dans les 12 mois

Fonctionnement du comité de sélection

Le comité de sélection est composé de l'ensemble des membres de la CLDR, réunis à l'occasion d'une séance spéciale « budget participatif »

Un représentant de chaque candidature réalise une brève présentation du projet. Chaque présentation est suivie d'un échange questions-réponses.

Suite à l'ensemble des présentations, les candidats et les membres de la CLDR éventuellement impliqués dans une action s'en vont. Les membres de la CLDR délibèrent

- ⇒ Analyse de la pertinence (lien avec les objectifs de l'appel)
- ⇒ Analyse de la faisabilité (lien avec les critères d'attribution du règlement)

Suite à la demande de la CLDR, la grille d'évaluation a été simplifiée :

Budget participatif Meix-devant-Virton - Grille d'évaluation des projets	
Titre du projet :	
Le projet répond-il à au moins un objectif de l'appel à projets ?	
☐ Transition écologique / préservation écologique / réduction des déchets	
☐ Circuits courts et consommation locale	
☐ Solidarité, rencontres, convivialité, lutte contre l'isolement	
☐ Préservation du patrimoine	
Appréciation globale	
	Oui En partie Non
Le projet répond-il à un besoin ? Est-il utile pour la commune et ses habitants ?	☐ ☐ ☐
Le projet repose-t-il sur une réelle dynamique citoyenne ?	☐ ☐ ☐
Le projet paraît-il réalisable avec les moyens humains, matériels et financiers annoncés ?	☐ ☐ ☐
Le projet a-t-il un impact durable au-delà de sa réalisation immédiate ?	☐ ☐ ☐
Commentaires et recommandations	Avis global
.....	☐ Feu vert : projet à soutenir
.....	☐ Feu orange : projet intéressant mais nécessitant des adaptations ou précisi
.....	☐ Feu rouge : projet ne répondant pas suffisamment aux critères

PRESENTATIONS

Action 1 : les ruelles de Meix

Porteuse : Angélique Fagny (membre de la CLDR)

L'action consiste en une valorisation des ruelles qui caractérise le village de Meix. L'objectif est de redonner une vie à ces charmantes ruelles en encourageant leur fréquentation. Les aménagements comprennent la réalisation d'arches et de bacs fleuris et constitue la première étape d'un projet à plus long terme. Idéalement certaines parties de ruelles devraient être ré-aménagées et l'éclairage devrait y apporter dans l'ensemble des ruelles (réverbères à l'ancienne).

Précisions apportées suite aux questions de la CLDR :

- L'action s'intègre dans un projet plus vaste et à plus long terme. Ce projet pourra être proposé dans le cadre de l'élaboration du nouveau PCDR
- Nécessité d'inclure des partenaires tels que l'office du tourisme (pour porter le projet à long terme et obtenir d'éventuelles subventions touristiques)
- La ruelle n° 2 est un cul-de-sac
- La ruelle n°6 est considérée comme celle étant en plus mauvais état (elle devra être entièrement repavée)
- L'apport d'éclairage nécessite des travaux importants, avec des câbles enterrés ! Pour deux ruelles, cela sera un peu plus simple car il y a un point lumineux en face de l'église. Certaines sections pourraient être éclairées par des lampes solaires, ou des lampions de guinguette.
- Différents éléments nécessitent l'accord des propriétaires des maisons (arches, éclairage...). Les habitations disposent de différentes ouvertures sur les ruelles (mais jamais l'entrée principale)
- L'entretien régulier des ruelles sera nécessaire, mais accroître leur attractivité peut accroître le passage et l'implication des citoyens, qui pourraient être plus attentifs à la propreté des ruelles.



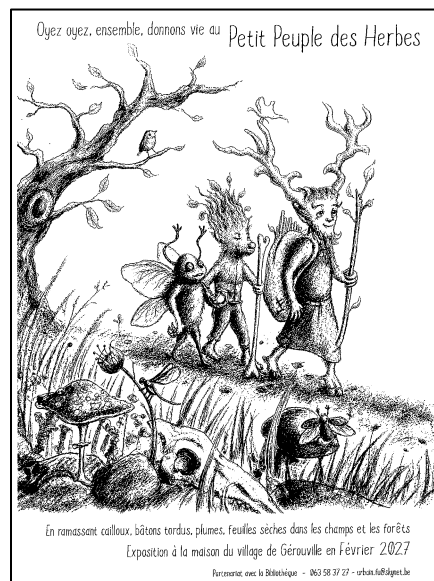
Action 2 : Le petit peuples des herbes (Gérouville)

Porteuses : Françoise Urbain et Mariane Graff (habitantes de Gérouville)

Il s'agit d'un projet artistique visant à favoriser la connexion des habitants à la nature. Les participants seront amenés à collecter des éléments en forêt. Ces éléments seront ensuite utilisés pour fabriquer des personnages en matériaux naturels, qui seront photographiés et exposés dans la maison de village de Gérouville et sur la place du Tilleul en février et en juin. La création des personnages sera encadrée par des animateurs et des artistes rémunérés.

Précisions apportées suite aux questions de la CLDR :

- L'atelier sera à priori gratuit pour les participants car le subside servirait à rémunérer les artistes accompagnateurs
- Les personnages créés seront rendus ensuite à la nature. Les œuvres, petites et fragiles, sont difficilement valorisables. En revanche, certains personnages en matériaux plus pérennes (osier, terre cuite) pourraient être réutilisés.
- La maison de village de Gérouville est déjà réservée par les porteuses de projet pour les dates présentées.
- Un partenariat avec la bibliothèque de Gérouville est déjà en place.



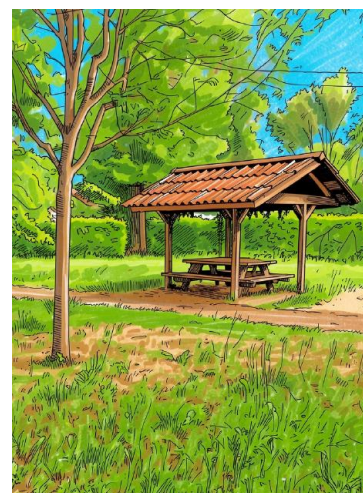
Action 3 : espace de convivialité des Sarrasins (Sommethonne)

Porteurs : Aurélie Kaiser et Benoit de Seille (membres de la CLDR)

Le projet vise à équiper l'espace vert et ludique situé au cœur du village d'une table de pique-nique abritée qui permettra de favoriser les rencontres. Il s'intègre dans une dynamique plus large de valorisation de cet espace par le comité des fêtes.

Précisions apportées suite aux questions de la CLDR :

- Le projet est issu d'une consultation des habitants du village par le comité. C'est le dispositif « table abritée » qui a été choisi car il semble particulièrement utile.
- Le budget participatif sera axé sur l'achat de la table de pique-nique et des matériaux nécessaires à son ancrage. Le comité s'activera au nettoyage des deux pistes de pétanque existantes et à la réalisation de panneaux directionnels en bois qui viendront égayer le site.
- Le modèle de table de pique-nique retenu est le même que celui installé à la croix Jean de Paris.



RESULTATS :

Action 1 : les ruelles de Meix

NB : Mme Fagny se retire au moment des discussions

Evaluation :

0 feux rouges

4 feux orange

8 feux verts

Appréciation globale	Oui (2 points)	En partie (1p)	Non (0p)
Le projet répond-il à un besoin ? Est-il utile pour la commune et ses habitants ?	11	1	0
Le projet repose-t-il sur une réelle dynamique citoyenne ?	4	8	0
Le projet paraît-il réalisable avec les moyens humains, matériels et financiers annoncés ?	0	4	8
Le projet a-t-il un impact durable au-delà de sa réalisation immédiate ?	9	2	0
TOTAL	63 Points		

Les commentaires :

=> Le projet répond aux objectifs de l'appel « préservation du patrimoine » et « rencontre et convivialité »

=> Le projet est magnifique, mais demande pour une réalisation complète un financement plus conséquent que le budget participatif. Reprendre ce projet dans le prochain PCDR. A défaut, trouver des partenariats ou l'insérer dans un autre projet (ex : fiche Patrimoine du Parc naturel de Gaume)

=> Le budget participatif ne pourra que participer à initier la dynamique. La suite demandera un véritable projet, avec désignation d'un auteur. Il est dès lors primordial de définir plus précisément les priorités réalistes pour la mise en route du projet

=> Le projet tel que présenté manque de soutien citoyen, mais volonté d'impliquer les riverains et, de manière plus large, les habitants de Meix-devant-Virton.

Avis CLDR

=> La CLDR valide l'action, mais le budget doit être précisé avant le conseil communal afin de mieux cibler les investissements à réaliser dans cette phase d'initiation (attention, s'il s'agit d'arches à avoir l'avis des propriétaires des murs.) Le projet doit aussi récolter le soutien de 4 ménages distincts (cf le règlement communal.)

Action 2 : le petit peuple des herbes

Evaluation :

4 feux rouges

5 feux orange

4 feux verts

Appréciation globale	Oui (2 points)	En partie (1p)	Non (0p)
Le projet répond-il à un besoin ? Est-il utile pour la commune et ses habitants ?	1	6	6
Le projet repose-t-il sur une réelle dynamique citoyenne ?	4	8	1
Le projet paraît-il réalisable avec les moyens humains, matériels et financiers annoncés ?	11	2	0
Le projet a-t-il un impact durable au-delà de sa réalisation immédiate ?	1	4	8
TOTAL	54 Points		

Les commentaires :

=> Le projet répond aux objectifs de l'appel « rencontre et convivialité » et « préservation écologique »

=> La quasi-totalité de la somme du budget est affecté à la rémunération des artistes, avec peu de pérennité quant aux résultats

=> Le partenariat avec la bibliothèque est un point positif à soulever

Avis CLDR

=> La CLDR ne valide l'action qu'à la condition que les activités soient réellement destinées aux habitants de la commune, à titre gratuit. Une attention doit être apportée particulièrement à impliquer les enfants.

Action 3 : espace de convivialité des Sarrasins (Sommethonne)

NB : Mme Kaiser et M. de Seille se retirent au moment des discussions

Evaluation (à main levée) :

0 feux rouges

0 feux orange

12 feux verts

Appréciation globale	Oui (2 points)	En partie (1p)	Non (0p)
Le projet répond-il à un besoin ? Est-il utile pour la commune et ses habitants ?	10	1	
Le projet repose-t-il sur une réelle dynamique citoyenne ?	11		
Le projet paraît-il réalisable avec les moyens humains, matériels et financiers annoncés ?	11		
Le projet a-t-il un impact durable au-delà de sa réalisation immédiate ?	11		
TOTAL	87 points		

Les commentaires :

=> Le projet répond à l'objectif de l'appel « rencontre et convivialité »

=> projet très clair, réaliste et durable

=> L'investissement des habitants du village et des bénévoles du Comité des fêtes de Sommethonne est souligné

=> L'exemple précédent de la Croix Jean de Paris montre que ce genre de projet marche bien

=> La phase 2 du projet présenté (réfection des pistes de pétanque et embellissement des lieux) pourra être présenté dans le cadre d'un éventuel budget participatif 2027.

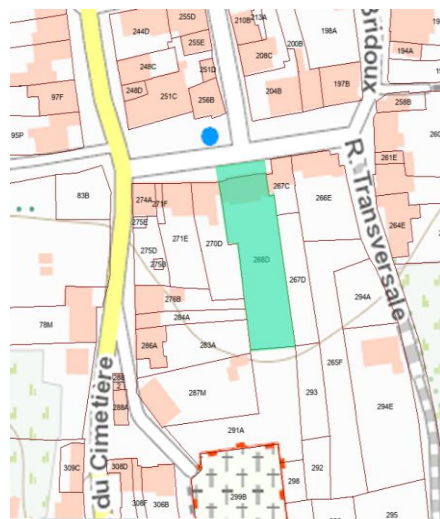
Avis CLDR

=> La CLDR valide l'action

2) Suivi des projets en cours

Robelmont : avenant pour aménagement de la vieille cure en maison de village

- Janvier 2025 : consultation des habitants
- ⇒ Remise en question de la localisation : volonté d'un aménagement du bâtiment « La Vieille cure ». Le bâtiment peut répondre à l'ensemble des besoins, moyennant, à minima, un rafraîchissement et une mise aux normes de l'infrastructure
- Février 2025 : consultation de la CLDR + explication de la procédure d'avenant pour changement de localisation
- Septembre – décembre 2025 : visites bâtiment (avec SPW, puis All access-spécialistes PMR)
- Janvier 2026 : actualisation de la fiche-projet en « Rénovation de la Vieille Cure de Robelmont en maison de village »,
- Mars 2026 : réunion de coordination Commune-SPW-FRW-Idelux (pour fixer le planning)
- Arrêt du bail emphytéotique avec le comité
- 22 mai 2026 : désignation de l'auteur (Mme Catherine Collet)



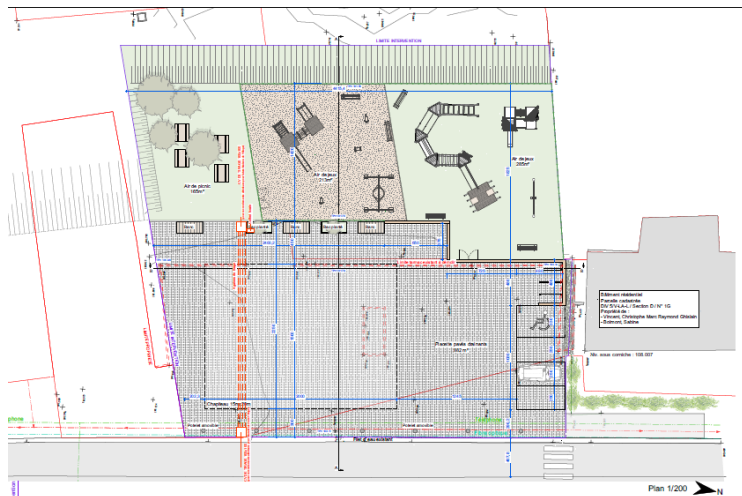
Etapes à venir :

- L'auteur présentera le nouvel avant-projet à la CLDR le 27 août 2026
- Un comité d'accompagnement sera organisé en septembre
- L'accord de la Ministre sur la réalisation d'un avenant et sur le nouvel avant-projet sera alors sollicité
- => Si OK, délai de 24 mois pour réaliser le projet définitif

La question d'un ancien chemin à la gauche du bâtiment (quand on fait face à la façade avant) est posée. Actuellement, l'emplacement est occupé par un garage appuyé contre la façade gauche de la Vieille Cure. (Après vérification au cadastre, la parcelle 268D à l'avant de laquelle est bâtie la Vieille Cure s'arrête au mur du bâtiment. Le garage se trouve sur la parcelle voisine 267C. Aucun passage n'apparaît entre les deux parcelles.)

Houdrigny : création d'un espace récréatif (convention 13/01/2022)

- Accord officiel sur l'avant-projet obtenu le 18 juillet 2023
 - Prise de retard dans l'élaboration du dossier projet
 - Fin de validité du PCDR en 2025 : plus de possibilité d'obtenir un accord pour la convention réalisation
- => Refonte du projet pour un financement sur fonds propres
- Réduction périmètre
 - Simplification de matériaux (cheminement empierré)
 - Abri de pique-nique supprimé
 - L'espace à l'arrière fait l'objet d'un projet en partenariat avec l'asbl Saule en vie, qui prévoit également l'implantation d'une mare. Un petit sentier empierré sera ajouté à gauche de la plaine de jeu pour y accéder.



Esquisse du nouveau projet

Nouveau PCDR

La Commune se lance dans l'élaboration d'un nouveau PCDR

- La Ministre a désigné Meix dans les nouvelles communes accompagnées par la FRW au début de l'année 2026.
 - Une rencontre FRW/ Commune a été organisée en mars 2026
- => convention établie en mode « FRW contributeur »

Deuxième semestre 2026

Réalisation de l'analyse des données socio-économiques du territoire

Rencontre de personnes ressources et visites de terrain à l'automne

Début 2027 (a priori)

Réunion d'information-consultation dans les villages

Recomposition de la CLDR pour début mars 27

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Nicolas Lecuivre, Auriane Godfrin
Agents de développement

ANNEXE 1 : LISTE DE PRÉSENCE CLDR 04/06/2026

MEMBRES DE LA CLDR PRÉSENTS (13) :

Titre	Nom	Prénom
M.	André	Michaël
Mme	Anselme	Vanessa
Mme	Bolis	Nathalie
Mme	Braconnier	Thérèse
M.	de Seille	Benoît
Mme	Fagny	Angélique
M.	François	Pascal
M.	Gérard	Jean-Louis
Mme	Gilson	Béatrice
Mme	Hanus	Caroline
Mme	Kaiser	Aurélie
M.	Martin	Jean-Robert
M.	Wekhuizen	Michaël

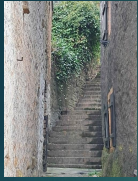
INVITÉS (PORTEURS PROJETS)

Titre	Nom	Prénom
Mme	Graff	Marianne
Mme	Urbain	Françoise

MEMBRES DE LA CLDR EXCUSÉS (7) :

Titre	Nom	Prénom
M.	Albanese	Stephano
M.	Beuseling	Peter
Mme	Bodart	Dorothée
M.	Brynaert	Philippe
M.	Catot	Bernard
M.	Ponce	Yvon
Mme	Richard	Patricia

Les ruelles de Meix-devant-Virton

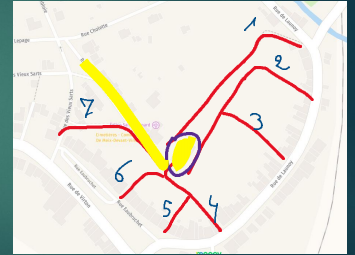


Spécificités des ruelles de Meix

Le village de Meix-devant-Virton est de type village-rue, dominé par l'église bâtie sur un mamelon (ville-haute)

L'église est rejointe par 7 ruelles démarrant du bas du village. 4 d'entre elles partent de la rue de Launoy, 2 partent de la rue Eaubruchet et la dernière de la rue des Vieux-Sarts.

Elles sont toutes constituées de pierres et pavés du pays.



Ruelle 1

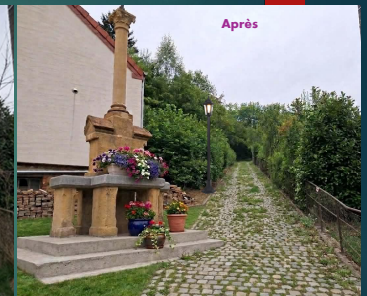
- **Départ:** rue de Launoy (face à la route de Croix-Rouge)
- **Arrivée:** longe le cimetière côté gauche pour arriver devant l'église
- **Spécificités:**
 - le plus long
 - ne contient que 3 marches au départ
 - a un carrefour avec un chemin qui rejoint la rue de la Cholette
 - monument remarquable au départ: « La Croix de Mission »



Proposition de l'IA :



Avant



Après

Ruelle 2

- **Départ:** Rue de Launoy
- **Arrivée:** derrière le cimetière, côté droit
- **Spécificités:**
 - actuellement, est coupée par une propriété privée
 - La plus petite et étroite



Ruelle 3

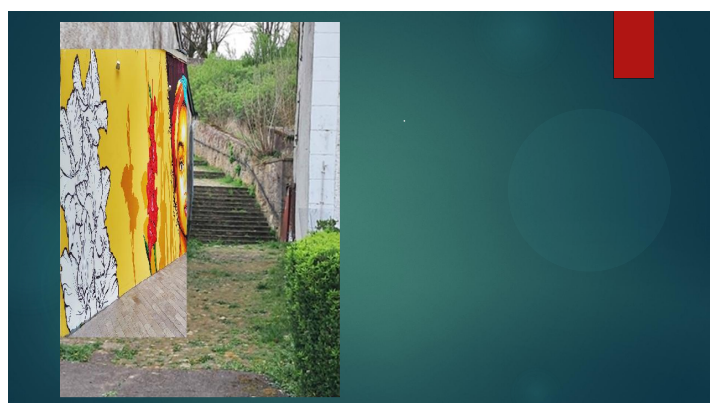
- **Départ:** Rue de Launoy
- **Arrivée:** sur le côté du cimetière, côté droit
- **Spécificités:**
 - 37 marches





Ruelle 4

- **Départ:** Rue de Launoy, face à la salle de la Musique
- **Arrivée:** face à l'église
- **Spécificités:**
 - 1^{ère} des 2 qui se rejoignent sur un petit plateau face à l'église
 - La plus large et contenant le plus de marches
 - Entièrement entourée de murs
 - 45 marches

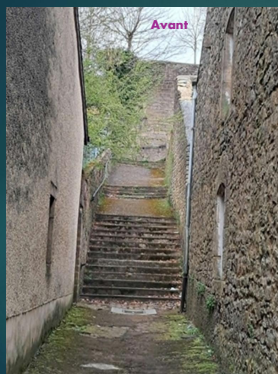
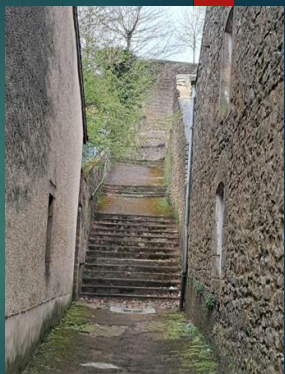
Ruelle 5

- **Départ:** rue Eaubruchet
- **Arrivée:** face à l'église
- **Spécificités:**
 - Rejoint la ruelle 4 en son milieu
 - Marque la fin de la rue de Launoy et le début de la rue Eaubruchet
 - 1 des 2 face à l'église
 - 1 des 2 qui partent de la place du village
 - 44 marches




Ruelle 6

- **Départ:** rue Eaubruchet
- **Arrivée:** face à l'église
- **Spécificités:**
 - rejoint la 4^e ruelle sur un petit plateau face à l'église
 - La seule étant composée de marches et d'une partie en macadam
 - 1 des 2 face à l'église
 - 1 des 2 qui partent de la place du village
 - 25 marches
 - Comporte une marque avec une date



Ruelle 7

- **Départ:** rue des Vieux-Sart
- **Arrivée:** rejoint la rue Ville-Haute
- **Spécificités:**
 - Ne comporte aucune marche
 - Démarre au niveau de l'ancien château



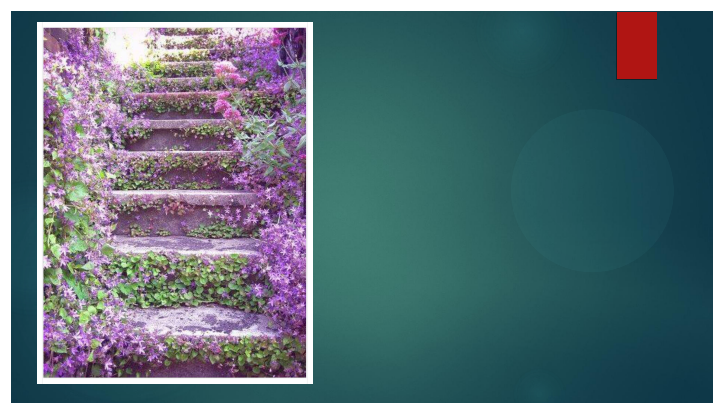
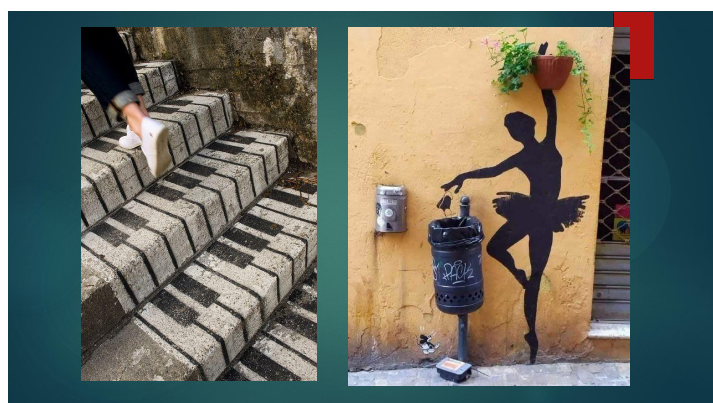
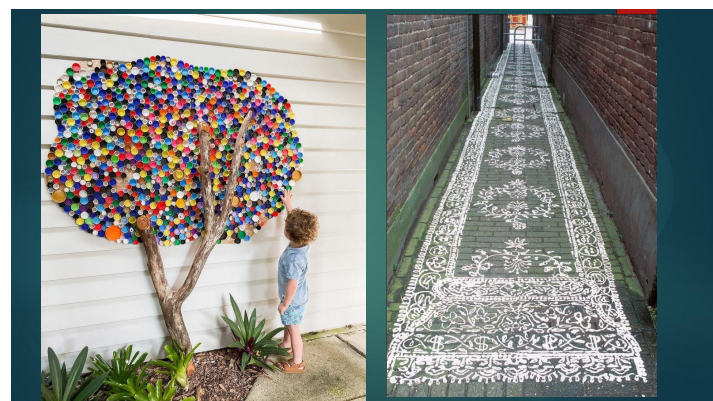
Quels pourraient être les aménagements apportés en général?

- * des luminaires (type réverbères anciens)
- * un entretien plus précis et régulier
- * fleurissement
- * nommer les ruelles
- * des rampes sécuritaires

Dans quels objectifs?

- attrait touristique et patrimonial
- utilité pour les citoyens
- augmenter la sécurité du quartier et diminuer la délinquance en augmentant la fréquence et le passage dans les ruelles





Thèmes éphémères...



Une soirée aux lampions...

Une brocante de livres dans
les ruelles...

Le marché artisanal des
ruelles...

PROJET

CENTRE DU VILLAGE

Espace convivial des Sarrasins

Projet de revitalisation du centre du village de Sommethonne

Un projet porté par le comité des fêtes pour créer un véritable lieu de vie partagé, accessible à tous les habitants, au cœur du village.



Ancrage dans les objectifs du règlement

Le projet s'inscrit pleinement dans les objectifs prévus à l'article 2 du règlement, en transformant un espace public existant en lieu de vie partagé.



Convivialité & rencontres

Favoriser la cohabitation et les rencontres entre habitants de tous âges.



Lutte contre l'isolement

Créer un point de rassemblement accessible pour rompre l'isolement social.



Cadre de vie & valorisation

Améliorer le cadre de vie et valoriser un espace public existant au centre du village.

Effets bénéfiques attendus

Lieu intergénérationnel

Un espace de rencontre accessible à tous, favorisant les échanges entre générations.



Valorisation des infrastructures existantes



Plaine de jeux, terrain multisport, pistes de pétanque

Lien social renforcé

Renforcement du tissu social et meilleure fréquentation du centre du village.

Activités conviviales

Développement d'activités spontanées ou organisées autour des infrastructures existantes.

Localisation du projet

Le projet est situé au centre du village de Sommethonne, place Bousserrez, à proximité immédiate de la plaine de jeux, des pistes de pétanque, de l'école et du terrain de sport.



PHASE 1 - PRIORITAIRE

Aménagements de la Phase 1

La première phase constitue l'objet de la présente demande. Sous réserve de l'accord communal, elle vise à rendre le lieu directement fonctionnel, convivial et attractif.

1

Table de pique-nique couverte

Installation d'une table en bois avec toit, fournie par la société Scieagri Mogin à Breux.

2

Ancrage durable

Mise en place d'un ancrage fixe (béton, stabilisé) pour garantir la pérennité de l'installation.

3

Aménagement de l'espace

Travaux préparatoires et finitions assurés par les membres du comité des fêtes.

Le mobilier envisagé

Le modèle retenu est similaire à la table couverte située à la Croix Jean de Paris - bois traité classe 4, toit à deux pentes, ancrage sur socle stabilisé.





PHASE 2 - DÉVELOPPEMENT FUTUR

Aménagements complémentaires

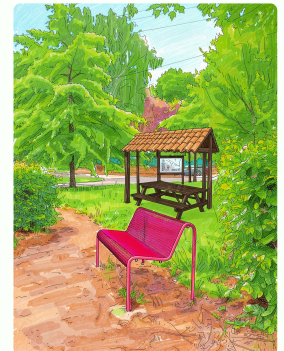
Dans une logique de développement progressif, le projet prévoit également :

Remise en état des pistes de pétanque

Apport de dolomie, nivellement et élagage de la végétation couvrant les deux pistes existantes, en collaboration avec la commune.



Visualisation projet



Panneaux directionnels en bois

Installation de panneaux indiquant les équipements du village : plaine de jeux, terrain de sport, école, centre. Ces aménagements seront réalisés en fonction des moyens disponibles.



Budget & mise en œuvre

2.040€

Table couverte

Fourniture et installation (TVAC) par Scieagri Mogin.

±500€

Matériaux d'ancrage

Béton et matériaux de stabilisation (estimation partielle).

2.500€

Total Phase 1

Budget adapté au plafond autorisé par le règlement.

① Le comité des fêtes s'engage à prendre en charge certains coûts supplémentaires et à contribuer via du travail bénévole. Le projet sera réalisé dans l'année suivant son approbation.



Durabilité & communication

Pérennité des aménagements

- Bois traité **classe 4**, adapté à l'extérieur
- Installation fixe et ancrée
- Entretien éventuel du mobilier assuré par le comité des fêtes
- Libre accès pour tous les habitants

Faire vivre le projet

- Inauguration conviviale avec les habitants
- Communication via les réseaux locaux et affichage villageois
- Organisation ponctuelle d'activités (pétanque, rencontres)
- Panneaux directionnels pour améliorer la visibilité du site



Une première étape pour Sommethonne

Ce projet constitue une **première étape concrète** dans une réflexion globale visant à redynamiser le centre du village de Sommethonne, en en faisant un lieu de rencontre, de cohésion sociale et de convivialité.

Démarche progressive & réaliste

Le comité des fêtes agit par étapes, en partenariat étroit avec la commune, pour un impact durable.

Un village plus vivant pour tous

L'ambition : faire du centre de Sommethonne un espace investi, animé et fédérateur pour l'ensemble des habitants.

Merci pour votre attention !
Des questions ?

Comité des fêtes de Sommethonne

